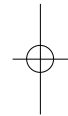
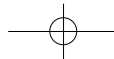


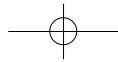
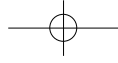
ESBAMarseille



ART COMMUNICATION DESIGN

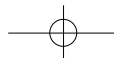
Ecole supérieure des beaux-arts de Marseille
184, avenue de Luminy 13009 Marseille
tél : 04 91 82 83 10 fax : 04 91 82 83 11
www.mairie-marseille.fr





ESBAMarseille





57/59 **L'ESBAM – Ecole supérieure des beaux-arts de Marseille**

objectifs et dynamique
un lieu, une école, une ville
situation (plan)
quelques repères historiques
les écoles supérieures d'art publiques en France

97/111 **Marseille, l'admission**

admission en première année, concours
. conditions
. dérogations
. épreuves
admission en cours d'études
. commission d'admission
. commission d'équivalence
étudiants sourds et malentendants

4

122 **vie de l'étudiant**

statut
attribution de bourses
logement

123/128 **les diplômes**

intitulés
homologation
débouchés

127/170 **organisation des études**

année propédeutique
deuxième année
option art, 3ème, 4ème & 5ème années
option communication, 3ème, 4ème & 5ème années
option design, 3ème, 4ème & 5ème années
option design d'espace, cycle court, 2ème & 3ème années

20/21 **les rencontres**

conférences
workshops
expositions
éditions

22/23 **mobilité, échanges et stages**

voyages d'études
relations internationales
réseaux et partenaires
stages

24/24 **les équipements**

les bases techniques et technologiques

25 **les services de l'ESBAM**

la bibliothèque
les ateliers publics

26/27 **les autres formations**

sessions spécifiques
cycle préparatoire, publics sourds et malentendants
CFPI
post-diplôme

28/29 **informations pratiques**

adresses utiles
plan de l'ESBAM

annexes

équipe pédagogique ; équipe administrative et technique
calendrier admission & formulaire inscription

L'ESBAM Objectifs et dynamique

L'ESBAM - École supérieure des beaux-arts de Marseille a pour vocation de former des jeunes créateurs en dispensant un enseignement de niveau supérieur sur 3 ou 5 ans, sanctionné par des diplômes nationaux.

Elle comporte trois options de cycle long, **art, communication, design**, ainsi qu'un cycle court, option **design d'espace**.

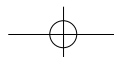
La multiplicité des compétences et des qualités du corps enseignant (artistes de toutes disciplines, théoriciens de l'art, techniciens...) garantit et favorise l'ouverture à des approches artistiques très diverses.

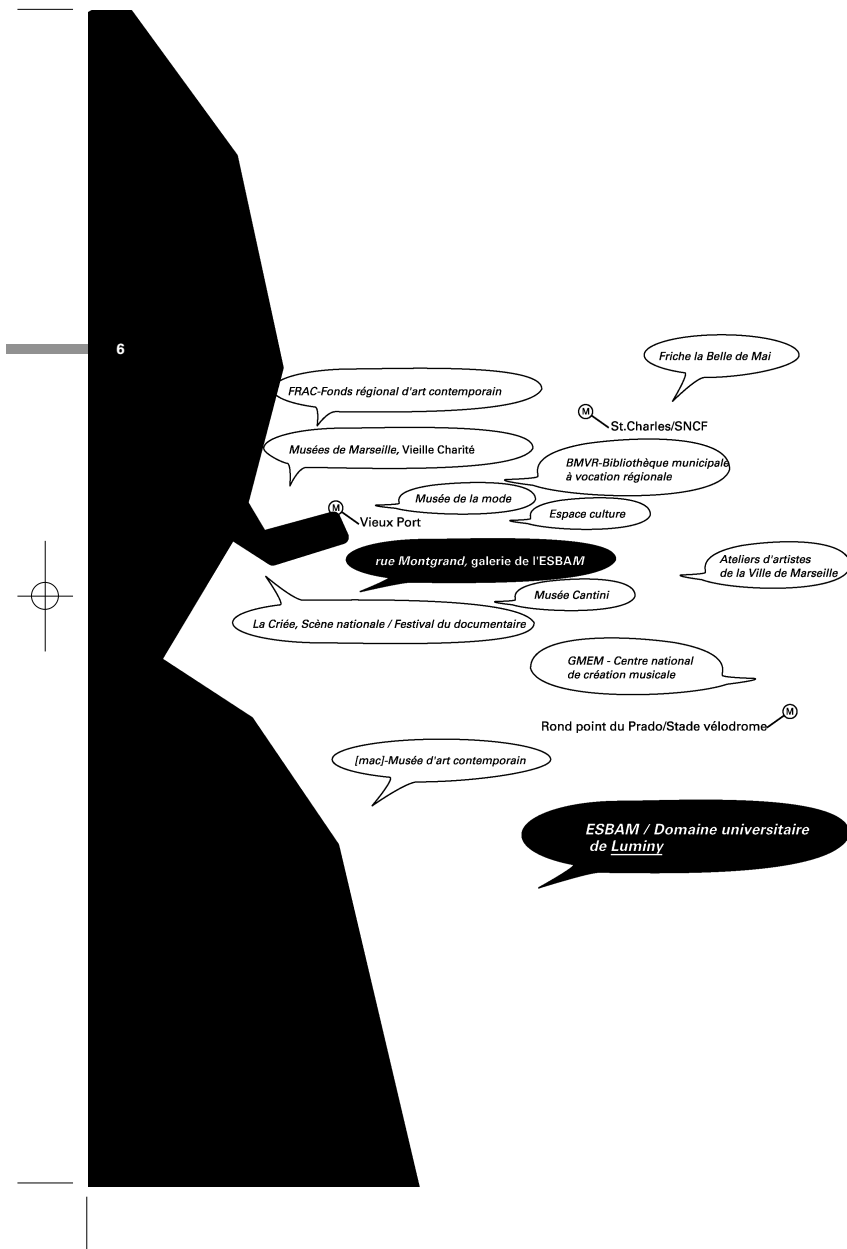
L'École conjugue tradition et modernité. Elle s'affirme comme un espace d'expérimentation dont l'action participe à la vitalité de la création contemporaine.

Tout en revendiquant l'héritage du passé, avec de remarquables ateliers, elle développe en permanence les moyens de ses ressources informatiques et audiovisuelles.

L'existence de plusieurs options avec des parcours spécifiques, la proximité de l'École d'architecture ainsi que le partenariat avec d'autres établissements contribuent à ouvrir le champ des possibilités et favorisent l'élaboration du projet individuel de chaque étudiant. L'ESBAM s'emploie à dépasser les limites classiques entre les disciplines.

15





Un lieu, une école, une ville

L'École bénéficie d'un environnement privilégié au cœur du domaine universitaire de Luminy.

L'ESBAM occupe six hectares sur le campus universitaire, dans des bâtiments dont l'architecture a été conçue pour offrir aux étudiants un ensemble d'ateliers, de salles de cours (6 000m²) et de salles d'expositions privilégiant l'espace et la lumière. Elle dispose aussi d'une galerie en centre ville, *rue Montgrand*, et "d'ateliers publics" répartis sur l'ensemble de la ville, accueillant plus de 700 usagers.

Enfin, l'ESBAM est à Marseille : terrain fascinant de confrontation de multiples cultures, terrain d'expérience de problématiques sociales, urbaines et contemporaines, avec, ces dix dernières années, de véritables explosions de la vie culturelle. Il s'y établit un rapport direct avec l'art contemporain, grâce au dynamisme de la Ville et des acteurs locaux, au récent développement des musées, des galeries et des ateliers d'artistes, mais aussi du théâtre, de la musique, du cinéma. La multiplication des lieux culturels, institutionnels mais aussi associatifs, spontanés, l'efflorescence de projets exceptionnels tels que les Docks, les Friches, Euroméditerranée, attestent de la vitalité économique et artistique de Marseille.

Des expositions sont régulièrement organisées dans les galeries de l'École à Luminy et en centre-ville, ou hors les murs. En résonance avec la pédagogie, la programmation est en relation avec la venue d'artistes intervenants ou accueillis en résidence.

Quelques repères historiques ...

L'École des beaux-arts de Marseille est fondée en 1752, à l'instigation d'artistes de la région et sous le patronage du Gouverneur de la Provence. Elle prospère dans le couvent des Bernardines mitoyen du Lycée Thiers, tout près de la Canebière et du Cours Julien.

Très à l'étroit dans ces locaux, l'École déménage en 1874, et peut se développer dans le bâtiment d'Espérandieu voisin, jouxtant la Bibliothèque municipale et le Conservatoire de musique. Les réformes des enseignements se succèdent dans leurs contenus et leurs méthodes ; le nombre des élèves s'accroît et les cours se multiplient, avec l'évolution des pratiques artistiques et l'émergence de nouvelles disciplines. Dans les années soixante, la Ville et l'Etat s'accordent sur le principe et sur le financement du transfert de

l'établissement à Luminy, dans un site tout proche des calanques. La nouvelle École est inaugurée le 4 mars 1969.

Une réforme nationale conduit à la séparation des Beaux-arts et de l'Architecture, à la fin des années soixante-dix. L'enseignement devient exclusivement supérieur ; l'École est alors arrivée à sa configuration institutionnelle et architecturale actuelle.

Quatre-cents étudiants sont actuellement inscrits en formation initiale à l'École supérieure des beaux-arts de Marseille. Sept-cents étudiants fréquentent régulièrement les ateliers publics de l'ESBAM.

Les écoles supérieures d'art publiques en France

56 écoles supérieures d'art relevant du Ministère de la culture et de la communication délivrent un enseignement artistique sanctionné par les mêmes diplômes nationaux en art, en design et en communication.

10 000 étudiants sont inscrits dans l'ensemble des 56 écoles supérieures d'art françaises. Chaque école se présente donc comme une unité au nombre limité d'étudiants (150 à 200 étudiants en moyenne par école).

Sur le plan statutaire, 46 de ces écoles sont gérées par des collectivités territoriales; les 10 autres, nationales, dépendent du Ministère de la culture et de la communication. Quels que soient leur statut ou leur intitulé, ces écoles constituent en France un réseau d'enseignement structuré de manière homogène avec le même système d'évaluation pédagogique (unités de valeur et ECTS).

Elles sont toutes habilitées par le Ministère de la culture et de la communication à dispenser un enseignement conduisant aux diplômes nationaux :

le DNAT (Diplôme national d'arts et techniques), diplôme à finalité professionnelle à l'issue de 3 années d'études, homologué au niveau III (options design de produit, design d'espace ou design graphique);
le DNAP (Diplôme national d'arts plastiques), diplôme à caractère généraliste à l'issue de 3 années d'études, homologué au niveau III (options art, communication ou design);
le DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique), après 5 années d'études, homologué au niveau II (options art, communication ou design).

Les écoles supérieures d'art françaises se définissent aujourd'hui comme des laboratoires de recherche et de création, chacune ayant un

projet qui lui est propre, marqué par la personnalité de son équipe (artistes, professionnels de l'image et de l'objet, historiens et théoriciens de l'art).

La pédagogie mise en œuvre vise à permettre l'émergence et le développement du projet de chaque étudiant, valorisé dans un enseignement ouvert sur la création contemporaine.

Au cours de son cursus, l'étudiant doit ainsi acquérir la maîtrise d'un projet artistique personnel, de sa conception à sa finalisation. Les dimensions théoriques de l'enseignement permettent à l'étudiant de s'ouvrir sur l'histoire comme sur l'actualité des arts visuels et de situer sa propre production artistique.

Les écoles supérieures d'art françaises participent à la vie culturelle locale et mènent de nombreuses activités d'éditions, d'expositions et de colloques. Elles sont en prise directe avec l'actualité de la création et entretiennent des relations constantes avec différents acteurs de la scène artistique, nationale comme internationale.

Marseille, l'admission

Du fait des effectifs (400 étudiants au total), l'entrée dans l'École est sélective. Que ce soit pour le concours d'entrée ou les commissions locales d'équivalence et d'admission, les candidats doivent être physiquement présents le jour du déroulement des épreuves, munis de leur dossier artistique. Les candidats étrangers désireux de poursuivre des études artistiques en France doivent avoir une bonne maîtrise de la langue française. Un test de langue est organisé à l'occasion des épreuves d'admission.

admission en première année, concours L'accès en première année (ou propédeutique) se fait par un concours d'entrée, composé d'épreuves théoriques et pratiques réalisées sur place et de la présentation d'un dossier de travaux personnels à un jury composé de professeurs de l'établissement.

conditions Pour se présenter au concours d'entrée en année propédeutique, les candidats doivent être titulaires du baccalauréat ou en année terminale (leur inscription à l'ESBAM ne devenant définitive qu'après l'obtention du baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent pour les étudiants étrangers). Les candidats doivent être âgés de 16 ans minimum et de 26 ans maximum (au 31 décembre de l'année du concours).

dérogations Des dérogations peuvent être accordées exceptionnellement aux candidats non titulaires du baccalauréat âgés d'au moins 21 ans et de 26 ans au plus (au 31 décembre de l'année du concours), sur présentation d'un dossier artistique devant une commission. Il peut également être dérogé à titre exceptionnel aux conditions d'âge.

Épreuves du concours

- 1ère partie**
- Epreuve théorique (3h) : commentaire d'une œuvre d'art, d'un texte ou d'une question théorique
 - Epreuves plastiques
 - Epreuve de dessin (2h)
 - Epreuve mettant l'accent sur l'interprétation personnelle et le développement plastique (3h)
 - Epreuve de langue étrangère
- 2ème partie**
- Entretien avec un jury composé d'enseignants de l'École : rencontre avec le candidat à partir d'un dossier personnel constitué à son gré (photos, collages, éditions, dessins, peintures, écritures, documents sonores, vidéographiques, etc ...). Ce dossier doit être le plus complet possible.

Admission en cours d'études

- commission d'admission**
- Pour les étudiants voulant intégrer l'ESBAM et déjà inscrits en écoles d'art publiques françaises. L'entrée en cours de cursus (2ème, 3ème et 4ème années) est soumise à un passage devant la commission d'admission de l'ESBAM. Le candidat présente un dossier de travaux artistiques et l'état de son parcours pédagogique antérieur.
- commission d'équivalence**
- Pour les étudiants français et étrangers inscrits dans un cursus de l'enseignement supérieur, hors réseau des écoles d'art publiques françaises. L'entrée en cours de cursus (2ème, 3ème et 4ème années) est soumise à un passage devant la commission locale d'équivalence de l'ESBAM. Le candidat présente un dossier de travaux artistiques et l'état de son parcours pédagogique antérieur (traduit en français et certifié). L'acceptation dans l'établissement, après avis favorable de la commission d'équivalence de l'ESBAM, est soumise à la validation de la commission nationale d'équivalence du Ministère de la culture et de la communication. L'intégration dans le cursus est régie par la règle dite « N -1 », c'est-à-dire le nombre d'années d'études moins une année. Pour ce qui est de l'admission des étudiants dans le cadre des passerelles entre le Ministère de l'éducation nationale et le Ministère de la culture et de la communication, les seuls titres permettant de bénéficier de ces passerelles sont les diplômes universitaires (DEUG, licence, maîtrise) en arts plastiques ou en arts appliqués, ainsi que les DMA, les DSAA et les BTS en arts appliqués. L'application de la règle dite « de l'année N-1 » est observée.

étudiants sourds et malentendants

Ouverture en 2005 du cursus d'études supérieures en arts plastiques aux étudiants sourds et malentendants

Si l'enseignement secondaire est bien structuré et soutenu pour les jeunes sourds et déficients auditifs, le cycle supérieur reste un parcours individuel malaisé et ignoré. En France, il n'existait jusqu'à présent aucune Ecole supérieure d'art qui ait réellement recherché les moyens humains et techniques permettant d'intégrer des bacheliers sourds ou malentendants au même titre que les candidats entendants. Ce projet s'inscrit dans cette perspective. Il relève du respect de la règle du libre accès de tous à l'enseignement supérieur.

Faut-il également souligner la caractéristique spécifique aux arts plastiques : primauté du regard et du geste dans l'acte créatif et dans l'attention réceptrice ? L'enseignement lui-même relève de cette primauté : ce qui est donné à voir, l'œuvre réalisée, fonde l'échange et le débat entre étudiant et enseignant. Dans le silence et son énoncé, l'imaginaire personnel détermine les formes de l'objet à partir desquelles va se développer l'échange pédagogique, suscitant convergence ou divergence d'attitude, de vue, de pensée, d'émotion au-delà des modes discursifs d'analyse et de critique. L'objectif est de développer cette exigence nécessaire qui ne laisserait aucun élément actif de la sensibilité hors du champ de la création.

Les qualités même de la culture sourde, ses « modes d'être » aux autres et au monde s'y retrouvent pleinement. Elles favorisent l'intégration active, imaginative et productive d'étudiant(e)s sourd(e)s dans cet espace de créativité dont beaucoup d'outils fondamentaux leur sont déjà acquis. Les étudiants entendants, quant à eux, sont sollicités, « provoqués » à inventer un autre « apprentissage ». Chacun fait l'expérience de nouveaux rapports à l'autre, de l'incompréhension à la proximité nécessaire.

Cela constitue une avancée symboliquement forte contre l'exclusion et le handicap, fondée sur l'autonomie et le respect des modes créatifs de chacun.

Ce projet unique au niveau national, fait de l'École supérieure des beaux-arts de Marseille un site pilote et expérimental. Il bénéficie du soutien du Ministère de la culture et de la communication.

L'ESBAM introduit l'acquisition et la maîtrise de la LSF - Langue des signes française - dans son programme d'enseignement dans le courant de l'année universitaire 2005/2006. Des cours d'histoire des arts avec l'approche des concepts qui leur

correspondent et une préparation spécifique au concours d'admission à l'ESBAM seront également dispensés aux candidats sourds et déficients auditifs souhaitant s'engager dans des études artistiques supérieures. Cette initiative sera intégrée dans le programme et l'offre culturelle des «ateliers publics» déjà développés par l'ESBAM ; échéance : 2006/2007

Renseignements et contacts :
Daniel Rézal, artiste et enseignant de l'ESBAM, chargé de mission
Franca Trovato, artiste et assistante d'enseignement de l'ESBAM
Corinne Billardello, suivi & secrétariat 04 91 82 83 18 / fax: 04 91 82 83 11
cbillardello@mairie-marseille.fr

L'enseignement est fondé sur une pédagogie progressive. Ses objectifs sont de développer les capacités de création et les aptitudes à mettre en œuvre des méthodologies de travail. La pratique artistique et plastique, située dans la diversité des cultures et des recherches contemporaines, en constitue la finalité. Les études visent d'abord à l'acquisition de bases, à partir de médiums (supports d'expression) traditionnels et récents, et comporte une part fondamentale de culture générale et de formation du jugement. C'est par la suite et progressivement que devient plus autonome la gestion du temps de travail, qui accorde une part de plus en plus importante à la création personnelle. Les études sont organisées selon les termes de l'arrêté du Journal officiel du 06.03.97.

Vie de l'étudiant

statut de l'étudiant	Les élèves de l'École supérieure des beaux-arts de Marseille ont le statut d'étudiant : régime de sécurité sociale, accès aux œuvres universitaires, services médicaux et sociaux, réductions diverses...
dossier de demande de bourse	Les bourses d'enseignement supérieur du Ministère de la Culture et de la communication sur critères sociaux sont attribuées, sous réserve de recevabilité de la demande, en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal. Les candidats doivent remplir les conditions générales de recevabilité relatives à la nationalité, aux diplômes, à l'âge et aux études poursuivies. Les dossiers de demande de bourse sont fournis aux candidats par l'ESBAM. Les résultats sont connus courant octobre.
logement et A.P.L.	Les étudiants peuvent s'adresser au CROUS pour faire une demande de logement en cité universitaire. Dès l'entrée dans un logement étudiant, il est possible d'avoir une aide au logement en s'adressant à la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône.

Les diplômes

Les études à l'École supérieure des beaux-arts de Marseille conduisent à trois diplômes d'Etat :

- Diplôme national d'arts et techniques (D.N.A.T.), option design d'espace, **cursus de 3 ans**
- Diplôme national d'arts plastiques (D.N.A.P), options art, communication, design, **cursus de 3 ans**
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (D.N.S.E.P), options art, communication, design, **cursus de 5 ans**

Homologation des diplômes

Conformément aux orientations définies par le Ministère de la culture et de la communication et le Ministère de l'éducation nationale, et conformément au protocole signé entre la délégation aux arts plastiques et la direction de l'enseignement supérieur, le D.N.A.P et le D.N.A.T, délivrés à Bac+3, permettent de se présenter au Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (C.A.P.E.S) et au Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (C.A.P.E.T), au même titre qu'une licence (homologation au niveau III). De même, le D.N.S.E.P, délivré à Bac+5, permet de se présenter à l'agrégation d'arts, option arts plastiques, au même titre qu'une maîtrise d'arts plastiques (homologation au niveau II). Le mastaire, un nouveau grade à bac + 5 (délivré aux titulaires du D.N.S.E.P) s'ajoute aux trois grades jusqu'alors existants : le baccalauréat, la licence, le doctorat. Ce grade ouvre de nouvelles perspectives de mobilité et d'insertion aux étudiants.

Débouchés

Les anciens étudiants développent une étonnante aptitude à trouver les moyens pour valoriser leurs expériences et leurs acquis dans tous les contextes professionnels où l'imagination, la recherche, la création et l'inventivité sont requises par l'évolution des techniques, des façons de faire et du contexte socio-économique. La motivation de l'étudiant, sa volonté de se situer et de s'inscrire dans les champs de la création sont essentielles. Les études permettent une insertion dans le milieu professionnel, comme artiste, designer - salarié ou indépendant, dans les secteurs culturel et éducatif (animation, sensibilisation et initiation artistique, enseignement, scénographie, spectacle vivant ...) ou la poursuite des études en 2ème ou 3ème cycles universitaires.

Organisation des études

L'enseignement se compose de trois phases :

- l'**année propédeutique (année 1)**, consacrée à la découverte du cursus artistique, à l'acquisition des fondements théoriques, artistiques et méthodologiques et à une première sensibilisation à la recherche personnelle. Elle s'achève par un examen de fin d'année;
- la **phase programme (années 2 et 3)**, l'enseignement de l'année 2 prépare le choix de l'option, validé dès l'entrée en année 3. À côté des enseignements fondamentaux – dessin, méthodologie de la recherche, langues, histoire et théorie des arts, techniques et mises en œuvre – une place croissante est faite à la recherche personnelle et au développement d'un projet qui sera présenté lors du DNAT ou du DNAP;
- la **phase projet (années 4 et 5)**, l'étudiant approfondit la recherche spécifique à l'option choisie et consacre les deux années au projet qui fera l'objet du DNSEP. Ce diplôme permet la poursuite d'études à l'université ou de recherches dans des établissements artistiques spécifiques. Le cursus fait une large place à un enseignement en ateliers spécialisés et à des projets transversaux favorisant les échanges entre les disciplines et les options.

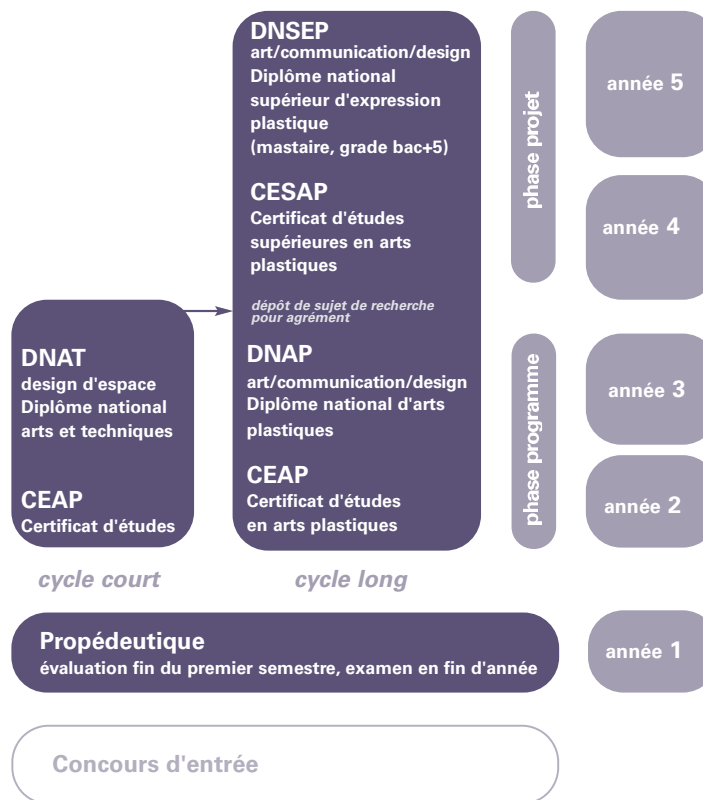
propédeutique

Chaque année, l'**année propédeutique** accueille en moyenne un effectif de 80 étudiants. C'est une année préparatoire commune à l'ensemble des cursus proposés par l'École. Elle se veut informative et prospective. A travers l'élaboration de projets, elle dispense sur un rythme soutenu des enseignements théoriques et pratiques, tous obligatoires. L'encadrement est assuré par une équipe de vingt enseignants et assistants ; ils pratiquent personnellement une activité artistique, d'auteur et de recherche à l'extérieur. Les locaux, fonctionnels, permettent les meilleurs développements pédagogiques.

L'objectif principal est de faire découvrir l'univers de la création contemporaine à travers les ressources de l'École et celles proposées "hors les murs". Il s'agit également de permettre aux étudiants de mieux choisir et de confirmer leur orientation future.

L'organisation permet d'assurer un suivi individuel, du fait de la répartition des étudiants en trois groupes qui, chacun, travaille durant un trimestre avec une équipe d'enseignants. La validation des acquis et des aptitudes se fait à la fin de chaque trimestre, au cours d'un bilan où les étudiants exposent et argumentent leurs propositions devant le collège enseignant.

La propédeutique se termine par l'élaboration d'un mémoire qui synthétise leur réflexion, élément essentiel de l'examen de fin d'année.



L'examen décide du passage de l'étudiant en deuxième année ou éventuellement de sa réorientation (le redoublement est rarement admis). Il ne donne pas lieu à l'attribution d'unités de valeur ou de crédits ECTS.

deuxième année

L'enseignement pratique et théorique dispensé aux étudiants de la **deuxième année** est tout particulièrement axé sur un approfondissement des approches effectuées pendant l'année propédeutique et sur l'élaboration de projets personnels en référence à la culture contemporaine.

Il amène les étudiants à orienter leur choix parmi les options en présence à l'ESBAM : **art, communication** ou **design**. La validation de l'orientation choisie intervient en fin d'année.

La deuxième année s'articule autour :

- du questionnement de la couleur, de dessin, du texte, du récit, de la peinture, de la photographie, de l'image, du volume, de l'objet...
- des ateliers traitant de l'image et du son : vidéo, cinéma, infographie, photographie, internet...
- des ateliers spécifiques à l'impression et à l'image multiple : sérigraphie, lithographie, gravure, édition numérique...
- des ateliers privilégiant des expérimentations avec les matériaux : terre, verre, bois, métal, composites...

Toutes ces pratiques sont menées parallèlement à une réflexion faisant intervenir l'approche de la philosophie, des apports théoriques, le croisement des disciplines, l'étude d'une langue, une méthodologie documentaire (mémoire, production et diffusion sur le web), ainsi que des ouvertures extérieures à l'École : visites de musées, lieux d'expositions, salons professionnels, entreprises...

A la fin de la deuxième année si l'étudiant a satisfait à l'ensemble des UV - unités de valeur ou des crédits ECTS, son orientation se voit confirmée et il obtient le C.E.A.P. (Certificat d'études d'arts plastiques).

option art

L'option **art** amène les étudiants à progressivement définir, puis développer leur propre parcours. Le cursus permet de relier les problématiques les plus actuelles de l'art à l'ensemble des pratiques plastiques, des plus innovantes aux plus traditionnelles. Elle est essentiellement structurée en "ateliers de recherche et de création" spécifiques (A.R.C.). Le fonctionnement de chaque A.R.C. est assuré, chacun, par plusieurs enseignants. La très grande diversité et la multiplicité des A.R.C. constitue une des caractéristiques de l'ESBAM. Les projets pédagogiques de l'option s'articulent autour de la peinture (en corrélation avec la théorie, l'édition ou l'écriture), de la sculpture (des pratiques singulières aux installations et à l'objet) et des images actuelles (de l'argentique au numérique) avec celles ouvertes sur les réseaux. Elaborée pour obtenir de la part des étudiants une forte autonomie et la plus grande ouverture d'esprit, la pédagogie artistique ne néglige aucune

des formations techniques et aucun des médiums qui permettent la maîtrise d'un devenir professionnel à la sortie de l'École.

De la troisième à la cinquième année, les étudiants de l'option art préparent deux diplômes nationaux : le D.N.A.P. (cursus de 3 ans) et le D.N.S.E.P. (cursus de 5 ans).

A la fin de la quatrième année, si l'étudiant a satisfait à l'ensemble des unités de valeur ou crédits ECTS, il obtient le C.E.S.A.P. (Certificat d'études supérieures d'arts plastiques).

Tout en étant suivi par le collège enseignant correspondant aux ateliers de recherche et de création dans lesquels il s'est engagé, l'étudiant bénéficie du regard et des avis de l'ensemble des enseignants de l'École.

Il s'agit d'un cursus difficile, particulièrement en quatrième et cinquième années, qui exige autonomie et maturité. A ce stade, poser les termes d'une ambition et d'un projet artistique est indispensable.

Les risques et l'incertitude inhérents à la création contemporaine comme à la recherche et auxquels les étudiants sont confrontés, y sont envisagés et revendiqués comme des éléments dynamiques et stimulants. Désir, ambition, curiosité et regard critique nourrissent la pratique d'atelier considérée comme le pivot de l'engagement de l'étudiant.

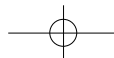
option communication

L'option **communication** propose une réflexion et une pratique fondées prioritairement sur les enjeux des technologies analogiques et numériques dans la création contemporaine. Quel que soit leur mode de production et d'expression, les étudiants sont amenés à s'interroger de façon critique sur les conditions d'apparition des images.

La place de plus en plus importante de technologies dans la production artistique contemporaine induit une approche pédagogique spécifique.

La maîtrise des outils et celle des langages est une condition indispensable à la définition des projets des étudiants, dans tous les médiums utilisés : photographie (analogique et numérique), son (analogique et numérique), vidéo (caméras et stations de montage numériques), postproduction vidéo (numérique), informatique. Toutes les pratiques et les problématiques abordées s'inscrivent résolument dans le champ de l'art contemporain.

Au-delà des catégories traditionnelles, l'étudiant est engagé à s'interroger sur l'espace social et à inventer son propre parcours, original et sensible. L'option communication entretient une relation privilégiée avec l'option art ; bon nombre d'enseignements sont mutualisés entre les deux options, notamment à travers certains "ateliers de recherche et de création", l'invitation commune d'intervenants extérieurs, l'organisation conjointe de workshops et de séminaires théoriques.



De la troisième à la cinquième année, les étudiants de l'option communication préparent, comme ceux de l'option art, deux diplômes nationaux : le D.N.A.P. (cursus de 3 ans) et le D.N.S.E.P. (cursus de 5 ans). En fin de quatrième année, si l'étudiant a satisfait à l'ensemble des UV - unités de valeur et crédits ECTS, il obtient le C.E.S.A.P. (Certificat d'études supérieures d'arts plastiques). Suivis par une équipe de professeurs et d'assistants dont la pluralité des enseignements artistiques garantit l'étendue des interrogations critiques sur la conception et la réalisation d'images, les étudiants sollicitent aussi régulièrement l'avis de l'ensemble du collège enseignant de l'ESBAM.

option design

Le design est une activité de création et d'organisation qui regroupe plusieurs champs d'investigation tels qu'espace, objet, graphisme, multimédia, stylisme, scénographie, aménagement intérieur... Le projet pédagogique de l'**option design** de l'ESBAM propose aux étudiants des situations de recherche et de création qui permettent d'analyser et d'expérimenter les conditions d'existence de l'espace et de l'objet contemporain.

Deux bases fondamentales et une ambition prévalent :

- la culture contemporaine comme ancrage essentiel de l'individu au sein des problématiques de son époque, et seule susceptible de rendre pertinent tout point de vue nourrissant le projet.
- l'expérience internationale en cours de cursus, pratiquée de façon systématique grâce au nombre et à la diversité des partenariats proposés par l'ESBAM.

L'objectif de l'équipe enseignante à laquelle sont régulièrement associés des intervenants ponctuels est de privilégier l'accompagnement des étudiants sur leur propre terrain de recherche et de co-ouvrir l'ensemble des champs d'investigation relevant du design (usages, mutations, évolutions technologiques, enjeux citoyens...).

Le suivi des étudiants est assuré par une équipe pédagogique dont le fonctionnement collégial et les exigences méthodologiques constituent le pivot de l'enseignement, articulé autour des ateliers de recherche et de création.

L'option design est régulièrement présente lors des principales manifestations professionnelles (Salon du meuble et Galerie du VIA, Paris, Biennale Internationale de design de Saint-Etienne ...) favorisant ainsi la visibilité du travail des étudiants.

Son inscription dans le territoire régional et ses spécificités constituent une préoccupation constante : programmes de recherches, présentations de projets, stages...

Les étudiants de l'option design s'associent régulièrement à des projets transversaux avec les options art et communication ; les relations avec l'École d'architecture voisine donnent lieu à des sessions de travail communes et à des projets de recherche partagés.

L'option design mène dans un premier temps au Diplôme national d'arts plastiques (D.N.A.P.) et se densifie jusqu'en fin de cinquième année avec le passage du Diplôme national supérieur d'expression plastique (D.N.S.E.P.).

À la fin de la quatrième année, si l'étudiant a satisfait à l'ensemble des UV - unités de valeur et crédits ECTS, il obtient le C.E.S.A.P. (Certificat d'études d'arts plastiques).

Le D.N.S.E.P. option design constitue le diplôme de fin d'études. La cinquième année est consacrée intégralement à la préparation de ce diplôme : le sujet choisi et développé par l'étudiant représente un tremplin pour la mise en œuvre concrète de son projet personnel.

option design d'espace, cycle court

L'École supérieure des beaux-arts de Marseille propose aux étudiants un cursus court avec des finalités, une méthodologie et un rythme différents.

Ce cursus de trois ans, spécifique et qualifiant, est sanctionné par le Diplôme national d'arts et techniques, mention **design d'espace** (D.N.A.T.). À la fin de la deuxième année, si l'étudiant a satisfait à l'ensemble des UV - unités de valeur et crédits ECTS, il obtient le C.E.A.P. (Certificat d'études d'arts plastiques)

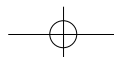
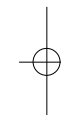
Axes de travail et de recherche privilégiés par le cycle court design d'espace :

- espaces contemporains — il y est question de traiter l'espace, public ou privé, collectif ou individuel, habitable, commercial, paysager ou muséographique, en connexion avec la création artistique contemporaine.
- nouvelles technologies — la place des "nouvelles technologies" est prépondérante, soit au niveau de la représentation du projet, soit dans le concept même d'un nouveau type d'espaces, soit tout au long de leur élaboration.

La formation met l'accent sur l'aspect opérationnel, afin de permettre aux étudiants de traiter les aspects techniques liés à la réalisation de leurs projets. La place accordée aux pratiques plastiques, à leur actualité ainsi qu'à la maîtrise des systèmes variés de représentation est significative. Un accent particulier est accordé aux quatre mois de stages obligatoires en cours de cursus, afin que chaque étudiant puisse développer un savoir-faire spécifique directement lié au monde du travail.

Organisation :

À l'issue de l'année propédeutique, la première année au sein du cursus design d'espace met principalement l'accent sur les outils et sur les aspects liés à la conduite de projets. L'enseignement est dispensé à un rythme intensif sous formes d'exercices et de programmes courts,



encadrés par une équipe pédagogique impliquée autant dans la formation technique que méthodologique.

L'année suivante, l'accent est mis sur la capacité de gérer un projet global, avec le bénéfice des acquis des mois précédents, des stages et des motivations affirmées de l'étudiant. Cette année se termine en juin, avec la présentation d'un sujet de diplôme. Le passage du diplôme a lieu en octobre. C'est la période où l'étudiant peut montrer sa capacité à analyser un contexte et mettre en évidence une problématique. Il formule des hypothèses de travail, définit un cadre de recherches et les mène à leurs termes afin d'aboutir à une synthèse présentée publiquement à l'occasion du déroulement même du diplôme.

Après le DNAT :

Les étudiants issus de la formation développent leurs parcours spécifiques et sont en mesure de s'intégrer dans le monde professionnel. Certains travaillent en cabinet d'architecture en tant que collaborateurs plasticiens, chargés de projet(s)... d'autres se tournent vers l'aménagement urbain en intégrant des agences ou des services de collectivités locales. Beaucoup développent des compétences multimédia liées aux espaces virtuels 3D et internet. Il est également possible de travailler en décoration et architecture intérieure, scénographie, muséographie... comme assistants de création.

La poursuite d'études dans d'autres options et écoles peut être également envisagée. Les titulaires du DNAT doivent alors faire état de leurs motivations et présenter leur parcours pédagogique ainsi qu'un dossier conséquent de travaux personnels (modalités variables suivant les écoles et cursus demandés).

Les rencontres

- les workshops** Les workshops sont des moments privilégiés durant lesquels les étudiants ont l'opportunité de travailler pendant une période déterminée variant d'un jour à une semaine, en une ou plusieurs sessions annuelles, avec des personnalités extérieures invitées.
- Les champs de recherches abordés peuvent déborder du domaine de l'expression plastique.
- À l'initiative des enseignants, ces invitations viennent en écho aux enseignements habituels. Elles participent pleinement à la pédagogie et constituent une ouverture sur les engagements artistiques, individuels ou collectifs.
- les rencontres et conférences** En fonction des programmes annuels de l'ESBAM, des manifestations culturelles et artistiques organisées à Marseille ou en région, de l'actualité nationale et internationale, des conférences contribuent à l'ouverture de

l'École sur les champs de réflexion et de création les plus divers.

Les intervenants peuvent être artistes plasticiens (peintres, installateurs, vidéastes, photographes, designers...) critiques ou historiens de l'art, scénographes, chorégraphes, compositeurs, metteurs en scène, écrivains et poètes, philosophes ou scientifiques...

Ces rencontres sont ouvertes à tous les étudiants de l'École, souvent élargies au public extérieur.

Un cycle de sensibilisation à l'histoire de l'art moderne et contemporain, organisé par le [mac] musée d'art contemporain de Marseille, en collaboration avec l'association pour les musées de Marseille, est conçu chaque année en étroite concertation avec l'ESBAM.

les expositions

Lieu d'étude, de recherche et de débats, l'École complète le cadre de ses enseignements par un programme régulier d'invitations d'artistes en résidence et d'exposants.

La galerie de l'ESBAM, dénommée *rue Montgrand*, constitue un trait d'union entre le cœur de la cité et l'École d'art.

Ouverte en 1989 et installée en centre ville dans un bâtiment du 19^{ème} siècle, elle dispose d'une superficie d'exposition de 300m² avec un espace de diffusion vidéo.

Cinq à six expositions par an y sont organisées, dont celles d'artistes en résidence à l'École.

41, rue Montgrand, 13006 Marseille
tél : 04 91 33 11 99 - courriel : rue_montgrand@esbam.fr

L'École dispose également d'espaces d'exposition complémentaires sur le site même du domaine universitaire ; deux salles contiguës de 120m², dénommées *Luminy - les galeries* permettent la présentation régulière de travaux d'étudiants et plus ponctuellement d'artistes invités.

les éditions

L'ESBAM édite ou coédite des publications en rapport avec certaines expositions qu'elle organise.

D'autres publications sont liées aux activités d'expression et de recherche menées à l'École, éventuellement avec des institutions partenaires.

Par ailleurs, la présentation des travaux d'étudiants dans les galeries de l'ESBAM ou "hors les murs" fait, selon les projets, l'objet d'une mini-édition.

Si le support privilégié reste le papier, de nouveaux supports liés à l'outil numérique apparaissent et sont développés.

Mobilité et échanges

Des voyages d'études sont régulièrement organisés à proximité comme à l'extérieur du territoire régional et national.

Ils se développent à l'initiative d'enseignants, sur un projet artistique précis et transportent un groupe d'étudiants impliqués dans la même démarche ou appartenant au même niveau de cursus.

L'Ecole participe à un réseau d'échanges et de collaborations, tant sur le plan local que national et international, avec de nombreuses institutions universitaires et le milieu professionnel de la création contemporaine.

L'ESBAM figure parmi les premières écoles supérieures d'art pour la qualité et le nombre de ses échanges d'étudiants. Elle encourage les séjours d'études temporaires dans d'autres établissements à l'étranger, soit dans le cadre des programmes européens Socrates Erasmus, soit grâce à une série d'accords bilatéraux que l'Ecole a mis progressivement en place et privilégiés. Ces accords couvrent autant l'espace de l'Union européenne que des contextes qui lui sont extérieurs. Des programmes rapprochent les enseignants, les invitant à confronter la diversité de leurs démarches pédagogiques.

C'est le cas au sein du réseau des 11 écoles d'art du Sud de la France intitulé l'Age d'Or (www.ador.org). L'Age d'Or favorise la mutualisation de projets en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Il permet des confrontations fructueuses entre les étudiants des différentes écoles avec la mise en œuvre de programmes ambitieux, au plan local comme international (Allemagne, Brésil, Chine...). L'association de ces établissements constitue également un relais apprécié par les jeunes artistes, récemment diplômés, qui en sont issus.

C'est aussi le cas au sein du réseau MAPS – Master of art in public sphere, qui regroupe une douzaine d'écoles d'art situées en Europe et en Afrique, dont l'ESBAM.

MAPS est un programme qui reconnaît à la fois l'internationalisation des scènes artistiques et la nécessité de créer des espaces alternatifs de rencontre, stimulant le dialogue critique.

Conçu d'emblée comme une formation multisite impliquant la participation active de chacun de ses membres, l'Ecole supérieure des beaux-arts de Marseille y propose un axe de recherche et de réflexion : "la ville comme espace de représentation".

A Marseille, la rue assume une fonction régulatrice dans l'opposition classique espace privé/espace public. Au-delà d'un simple espace de circulation, la rue est l'opérateur majeur de ce trait constitutif de la culture méditerranéenne.

destinations Parmi les échanges internationaux et destinations en Europe : Berlin, Brême, Krefeld, Hambourg, Valence, Bilbao, Barcelone, Linz, Ravenne, Bologne, Milan, Budapest, Prague, Rotterdam, Anvers, Bristol, Athènes, Copenhague, Reykjavik, Zürich, Sierre, Genève,...

Hors Europe : San Francisco, New-York, Québec, Montréal, Abidjan, Johannesburg, Oulan Bator, Jaipur, Rio de Janeiro, Santiago du Chili, Cheng Du...

Chaque année, une quarantaine d'étudiants de quatrième année (sur une moyenne de 60) bénéficient du dispositif de mobilité de l'Ecole, sur la base de séjours d'études de 3 à 6 mois. Un nombre significatif d'étudiants étrangers séjournent régulièrement à l'ESBAM, de même que des étudiants du réseau des écoles d'art françaises, accueillis sur projet.

Les stages et partenariats Les projets de l'Ecole ne pourraient être aussi riches sans l'appui des nombreux partenaires – institutions, associations et entreprises – qui collaborent régulièrement avec l'ESBAM. Ils donnent ainsi aux étudiants l'occasion de se confronter aux multiples aspects de la création artistique contemporaine et à une grande diversité de contextes professionnels. Ces partenaires proposent aux étudiants d'intervenir dans le cadre de stages, d'appels à projet, concours, participations à des manifestations en France comme à l'étranger.

L'Ecole est présente dans les instances nationales ainsi que dans les organismes internationaux où se débattent les enjeux et les moyens de l'enseignement artistique et de la création.

Les équipements

Les pôles ou bases techniques et technologiques sont des lieux essentiels de formation, d'expérimentation et de réalisation plastique. Les équipements (ateliers et matériels) sont mis à la disposition de l'ensemble des options à partir de projets pédagogiques qui incitent les étudiants à intégrer ces techniques au sein de leurs processus créatifs.

Parmi les bases et ressources techniques & technologiques :

Leur utilisation est coordonnée par les enseignants, les assistants et les techniciens ; en leur absence, des moniteurs y permettent l'accès.

- bois

L'atelier bois est ouvert à tous les étudiants de l'Ecole, de la deuxième à la cinquième année, toutes options confondues. Dans l'atelier bois, on peut tracer, découper, raboter, tourner... dans le but de réaliser une grande diversité de projets.

- métal

L'objectif pédagogique est de rendre accessible le maniement des machines à partir de la deuxième année afin de pouvoir utiliser les différents équipements à disposition pour mettre en forme le métal, en appréhendant les particularités de ce matériau.

- maquette

Ouvert à l'ensemble des étudiants de l'Ecole et indispensable aux étudiants engagés dans un cursus design, l'atelier maquette est un espace où l'échelle et la volumétrie du projet et des matériaux sont fondamentaux. A travers la maquette, l'étudiant peut ainsi expérimenter, finaliser et communiquer son projet.

- impression

Gravure, lithographie, sérigraphie : accessibles à l'ensemble des étudiants de l'Ecole, les ateliers d'impression fonctionnent en collaboration technique et pédagogique avec la plupart des modules d'enseignement : ils permettent de réaliser des projets nécessitant l'impression d'images graphiques ou photographiques, de textes ou de signes sur différents supports (textile, toile, papier, carton, verre, bois, métal, etc...) Ils participent activement à la réalisation de projets d'édition.

- infographie

Accessible à tous à l'issue d'une initiation soutenue en année propédeutique, l'atelier permet à l'ensemble des étudiants de mener à bien leurs projets avec les différents professeurs. Il est équipé de logiciels spécifiques pour travailler le texte, l'image, le web, la 3D, etc...

- photo

L'enseignement du médium photographique embrasse toute la diversité des pratiques photographiques plasticiennes d'aujourd'hui, de l'analogique au numérique. Tout en revendiquant la spécificité de chacune des pratiques pour elle-même, il intègre les contextes de métissage et d'hybridation qui sont au centre de nombreuses problématiques de l'image dans la création contemporaine, ainsi que les questions liées aux conditions de monstration des images.

- vidéo

L'atelier vidéo accueille les étudiants de la deuxième année à la cinquième année, toutes options confondues.

L'atelier, composé de stations de travail numériques équipées de logiciels performants, permet d'appréhender l'ensemble des techniques du montage dans des conditions professionnelles.

- son

Cet atelier doté d'un studio d'enregistrement et de régies de montage de haut niveau, revendique la spécificité de la pratique sonore pour elle-même, tout en étant également orienté dans le rapport qu'entretiennent entre eux le son et l'image, dans une relation avec le contexte, le volume et l'espace.

- volume & terre

Ce pôle/ressource initie et assiste les étudiants dans leur projet, de la propédeutique à la cinquième année, à l'aide des techniques spécifiques au travail de la terre, du verre, du moulage et des cires.

Les services de l'École...

Les services administratifs sont situés au 1er étage, à l'entrée de l'École: direction, service scolarité, service comptable, service des relations extérieures et de la mobilité, service communication, médiation et "ateliers publics", service logistique.

La bibliothèque

La bibliothèque est commune à l'École supérieure des beaux-arts de Marseille et à l'École d'architecture de Marseille-Luminy. Elle est associée au réseau des bibliothèques de la Ville de Marseille. Résolument tournée vers les cultures contemporaines, elle propose aux lecteurs une collection de 21 600 ouvrages, 140 revues et 600 vidéocassettes, cédéroms et DVD.

Centre de documentation spécialisé sur l'art contemporain, la bibliothèque-médiathèque participe pleinement aux activités de l'École. Elle initie aux méthodes de recherche documentaire et accompagne dans son activité et ses choix les différents programmes prévus au cours de l'année (rencontres, conférences, workshops, voyages d'études...). Elle s'attache à signaler et documenter les manifestations en cours, à proximité et au delà (expositions et salons professionnels, festivals, colloques...).

Ateliers publics

Parallèlement à sa mission fondamentale d'enseignement supérieur, l'École propose aux publics (enfants, adolescents et adultes) une initiation aux arts plastiques. Les "ateliers publics" accueillent chaque année plus de 700 personnes réparties sur neuf sites, du nord au sud de Marseille ; les ateliers tentent de répondre le mieux possible à une très forte demande qui témoigne de l'ancrage de l'École dans la cité. On peut y préparer le concours d'admission aux écoles supérieures des beaux-arts. Une plaquette détaillée présentant les contenus et les objectifs de chaque cours est disponible dès septembre. Inscriptions en septembre & octobre ; renseignements : 04 91 82 83 19 L'équipe pédagogique est constituée de professeurs, assistants d'enseignement artistique, tous engagés dans un projet créatif personnel.

- Atelier Centre Bourse, musée d'histoire de Marseille, 13001
- Atelier Longchamp, musée des beaux-arts, Palais Longchamp, 13004
- Atelier Menpent, 23, rue St. Eloi, 13010
- Atelier Lieutaud, 40 cours Lieutaud, 13006
- Atelier Codaccioni, 19, rue Paul Codaccioni, 13007
- Atelier la Rouvière, 83, bld du Redon, 13009
- Atelier la Sauvagère, 253 bld Romain Roland, 13010
- Atelier St. Joseph, Mairie 13-14 arts, 72, rue Paul Coxé, 13014
- Atelier St. André, 6 bld Salducci, 13015

Autres formations

Sessions intensives et de spécialisation

L'Ecole accompagne également plusieurs types de formations permanentes et spécialisées, non diplômantes (étudiants stagiaires). La sélection s'effectue sur dossier, par une commission interne à l'ESBAM, constituée d'enseignants plasticiens, qui examine le parcours et le projet artistique des candidats.
Le stage d'un an, non renouvelable, à temps plein ou partiel se déroule sur le site même de l'ESBAM, domaine universitaire de Luminy. Les dossiers doivent parvenir à l'Ecole avant le 31 mai.

Publics sourds et malentendants

Parallèlement au projet concernant la formation initiale, l'Ecole supérieure des beaux-arts de Marseille envisage de proposer aux publics sourds et malentendants la possibilité, à titre d'initiation ou de perfectionnement de pratiquer le dessin, la peinture, le volume, la photographie, la vidéo et le "multimédia".
Des cours d'histoire des arts et une préparation spécifique au concours d'admission à l'ESBAM pourraient être bientôt également dispensés aux candidats sourds et déficients auditifs souhaitant s'engager dans des études supérieures.
Cette initiative sera alors intégrée dans le programme et l'offre culturelle des "ateliers publics" déjà développés par l'ESBAM.
Echéance : 2006 / 2007.
Renseignements et contacts : 04 91 82 83 18 fax : 04 91 82 83 11
cbillardello@mairie-marseille.fr

CFPI Centre de formation des plasticiens intervenants

Cette formation repose sur l'interaction de l'artistique et du pédagogique, de la pratique personnelle et de la pratique professionnelle.
L'objectif est d'apporter à des plasticiens, encore étudiants ou déjà engagés dans la vie professionnelle, une formation complémentaire à leur pratique artistique fondée sur l'acquisition de compétences didactiques appliquées à la création contemporaine.
La sélection des candidats privilégie la connaissance pratique des moyens d'expression artistique.
La formation s'adresse à des plasticiens engagés dans une production.

L'offre d'enseignement théorique et pratique est de moins de 400 heures en une année, réparties sous forme de modules d'une semaine par mois, sur 8 à 10 mois. Cette formation, en cours de réaménagement, sera réactivée en 2006 / 2007. Renseignements : 04 91 82 83 21.

Cycle post-diplôme

L'ESBAM a été une des premières écoles supérieures d'art à ouvrir, dès 1989, un lieu d'expérimentation, de recherche et de débats à des étudiants diplômés (titulaires du DNSEP).

Bénéficiant d'espace, de prestations intellectuelles et de moyens favorisant leur mobilité, ils sont à même de construire huit mois durant, un projet artistique dont l'aboutissement peut être l'exposition, l'édition ou d'autres formes ouvertes et inédites.
Fondée sur l'échange et la coopération, la session permet à chacun de conforter et de remettre en jeu ses acquis au contact des autres participants et des nombreux intervenants, à l'occasion de rencontres, séminaires et voyages d'études.
Chaque promotion réunit entre huit et dix jeunes artistes, retenus à partir de l'examen d'une lettre de motivation et d'un dossier artistique. Le jury est constitué à parité, d'enseignants de l'ESBAM et de personnalités extérieures.

Depuis 2001, le cycle post-diplôme a réinvesti la notion d'atelier à l'ère des réseaux, en installant chacune des promotions de jeunes artistes dans une relation quotidienne d'échange, de confrontation et de coopération par le moyen d'internet, quelque soit l'emplacement effectif de leur atelier personnel, en France ou à l'étranger.
Le post-diplôme s'est alors intitulé « Collège invisible ».
www.college-invisible.org
Cette plate-forme de recherche au sens strict du terme explore les possibilités de la création numérique en réseau et par le réseau. La démarche communautaire y est centrale, les rapports y sont latéraux et libres, en dehors de toute hiérarchie.

Après cinq années de fonctionnement intense et de réflexion sur ces enjeux, de nouvelles orientations sont envisagées pour 2005/2006.
Prochaine session : 2006
Renseignements et contacts :
Tél. : 04 91 82 83 19 / 04 91 82 83 20
jfbrochier@mairie-marseille.fr

Infos pratiques

Adresses utiles

DGAC Direction Générale des Affaires Culturelles, Ville de Marseille
38, rue St. Ferréol, 13001 Marseille
tél : 04 91 14 53 40, fax : 04 91 14 53 41

DRAC Direction régionale des affaires culturelles,
ministère de la culture et de la communication
21-23 bld du Roi René 13617 Aix-en-Provence
tél : 04 42 16 19 00, fax : 04 42 16 19 41
www.culture.gouv.fr/paca/

Espace culture Espace culture
42, la canebière 13001 Marseille
tél : 04 96 11 04 60
www.espaceculture.net

CROUS Ce centre régional des oeuvres universitaires et sociales d'Aix - Marseille propose aux étudiants des installations pour l'hébergement et la restauration sur le campus de Luminy, ainsi qu'un service social assuré par une assistante sociale.
42, av. du 141ème R.I.A. - 13003 Marseille
tél : 04 91 62 83 60.

Hébergement : 1 300 chambres, 136 studettes, 114 studios, 43 T2 et des équipements adaptés pour les handicapés.
tél. : 04 91 41 17 17 - fax : 04 91 41 72 81

Les candidats désirant obtenir une chambre universitaire doivent en effectuer la demande dès le mois de mars.

Restaurant universitaire de 750 places. Cafétéria de 150 places.
Un cybercafé est en création. tél. : 04 91 41 71 37

Service social : chaque CROUS est doté d'une équipe d'assistantes sociales ; contact : Françoise Franceschi, chargée du secteur pluridisciplinaire de Luminy

• CROUS - Saint-Charles, les lundis, mardis et jeudis,
tél. : 04 91 62 83 78

• CROUS - Luminy, les mercredis et vendredis,
tél. : 04 91 41 18 46

permanence à Luminy, bâtiment administratif du CROUS,
le mardi : de 9h00 à 11h30,
le mercredi : de 9h30 à 12h00 et uniquement sur rendez-vous de 13h30 à 15h30, (en téléphonant au 04 91 62 83 78),
le vendredi : de 9h30 à 12h00.

Pour plus d'informations sur la vie étudiante : www.crous.fr

service inter universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

Direction : docteur Alain Bremond
Accueil, écoute, informations, conseils, prévention, visites médicales sur rendez-vous
Cité universitaire : bâtiment F, rez-de-chaussée
tél. : 04 91 26 89 08 - fax : 04 91 26 88 99
du lundi au jeudi : de 8h à 18h,
vendredi : de 8h à 16h.

Parmi les autres accueils et services

Cellule d'accueil et de ressources pour personnes handicapées : la Faculté des sciences a aménagé un local pour l'accueil et l'information des étudiants et personnels handicapés du site de Luminy.
Contact : Christine Paulet

Accueil grand hall de la Faculté des sciences,
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, tél. : 04 91 82 94 68.
Chargé de mission à l'accueil des étudiants handicapés : Dominique Charmot, tél. : 04 91 82 91 99.

Le grand hall de la Faculté des sciences et ses services : banque d'accueil et d'information, tél. : 04 91 82 94 94 ; ouvert de 7h00 à 19h00 avec trois points de téléinformation.

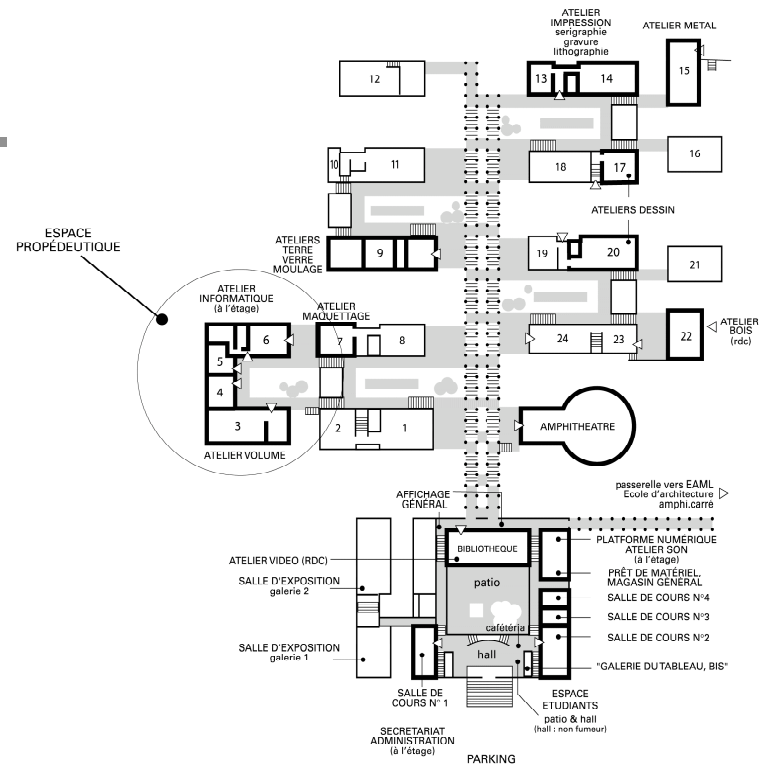
OTU Office de Tourisme Universitaire :
agence sur le campus ouverte de 10h00 à 14h00 et de 15h00 à 18h00,
tél. : 04 91 41 61 61
www.otu.fr

transports en commun Bus 21: rue Bir Hakeim - terminus Luminy ;
jet bus: rond-point du Prado - terminus Luminy,
métro: rond-point du Prado + bus 21 ou jet bus.

emplois temporaires étudiants Propositions d'emplois à temps partiel :
se présenter avec 2 photos, un CV et la carte d'étudiant,
tél : 04 91 62 83 70.

accueil étudiants étrangers tél : 04 91 62 83 85.

étudiants sourds et malentendants URAPEDA PACA
38, rue Breteuil, 13006, Marseille
tél : 04 91 57 03 40 fax : 04 91 37 02 17
urapeda.paca@wanadoo.fr
www.urapeda-paca.org



École supérieure des beaux-arts de Marseille, plan



ESBAMarseille

École supérieure des beaux-arts de Marseille
service scolarité :
184, avenue de Luminy 13288 Marseille - cedex 9, case 912
tél : 04 91 82 83 10 fax : 04 91 82 83 11
www.mairie-marseille.fr

L'ESBAM, établissement d'enseignement artistique supérieur, est un service municipal de la Ville de Marseille, qui en est l'organisme gestionnaire et principal financier. L'École est subventionnée par le Ministère de la culture et de la communication. Les enseignements sont homologués par le Ministère de la culture et de la communication, Délégation aux arts plastiques, dont ils dépendent sur le plan pédagogique. Les certificats et diplômes sont nationaux.



ESBAMarseille
École supérieure des beaux-arts de Marseille
Direction Générale des Affaires Culturelles,
Ville de Marseille

